

État de l'évolution de la situation financière pour l'exercice clos le 31 mars 1997

	1997	1996
Activités de fonctionnement:		
Profit net de l'exercice	6 341	8 996
Plus: provision pour indemnités de cessation d'emploi	399	447
amortissement	1 190	1 344
perte sur aliénation d'immobilisations	52	61
	7 982	10 848
Variation des actifs et passifs à court terme	1 968	(2 300)
Variation des autres éléments d'actif et de passif:		
Paiements et variation de la provision pour indemnités de cessation d'emploi	(215)	(379)
Ressources financières nettes fournies par les activités de fonctionnement	9 735	8 169
Activités d'investissement:		
Immobilisations		
Achétées	(5 921)	(3 515)
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement	(5 921)	(3 515)
Activités de financement:		
Tranfert en partie du surplus accumulé à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	0	(5 750)
Tranfert en partie du surplus accumulé à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	0	(5 750)
Ressources financières nettes fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au cours de l'exercice	3 814	(1 096)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds, au début de l'exercice	25,591	26,687
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds, à la fin de l'exercice.	29,405	25,591

(en milliers de dollars)

RA >44

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS, LE 31 MARS, 1997

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable du Bureau des passeports a été établi en 1969 pour assurer la délivrance des documents de voyage à des citoyens canadiens et à certains résidents permanents au Canada qui ne peuvent obtenir de passeport valide de leur pays d'origine. La loi sur les fonds renouvelables a autorisé le fonctionnement du Fonds.

Une autorisation permanente continue du Parlement autorise le Fonds à effectuer des paiements à partir du Trésor jusqu'à un total de 4 000 000 \$ à des fins de fonds de roulement, de l'acquisition d'immobilisations et du financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation. Un montant de 745 893 \$, représentant l'actif net pris en charge par le Fonds et les actifs contribués au Fonds, a été imputé à cette autorisation lorsque le Fonds est devenu budgétaire en 1981.